



CONTRAT DE LOCATION DE CHALET

Modalités de paiement	2
Dépôt de sécurité obligatoire	
Modes de paiement	
Politiques d'annulation	3
Politique d'annulation ou de changement au séjour	
Motifs d'annulation	
Panne électrique et connexion télé/Wi-Fi	
Conditions de location	4
Heure d'arrivée et de départ	
Arrivée hâtive et départ tardif	
Consignes de départ	
Objets perdus/oubliés	
Règlements généraux	5 - 6
Animal de compagnie	7
Consignes d'utilisation du Spa	8
Acceptation et signature	9
Informations complémentaires/Commodités et services offerts	10 – 11
Articles et commodités inclus	
Espace Plein Air et Activités	
Service traiteur/événements	
La Cabane Festive	
Boutique-souvenirs et Épicerie	
Service à la clientèle	
Sécurité nautique	12



MODALITÉS DE PAIEMENT

50% à la réservation
Solde final à l'arrivée
Dépôt de sécurité obligatoire à l'arrivée, par carte de crédit seulement.

DÉPÔT DE SÉCURITÉ

Lors de votre arrivée, le montant ici indiqué est donc temporairement préautorisé non facturé pour une période limitée :

Petit chalet	750\$
Moyen chalet	1 000\$
Grand chalet	1 500\$
Chalet L'Étincelle	2 000\$

Ce dépôt de sécurité fait foi de garantie pour tous les services, commodités et activités offerts sur les lieux *d'Au Chalet en Bois Rond* que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur des chalets et de l'Espace Plein Air.

Advenant une infraction aux règlements généraux ou un bris de toutes sortes (bien qu'il soit accidentel), le dépôt de sécurité est conservé pendant la période de gestion de votre dossier. Une fois le montant facturable établi, une copie de la facture vous sera envoyée par courriel.

MODES DE PAIEMENT

American Express, Discover, Mastercard et Visa. Les cartes de crédit prépayées sont aussi acceptées. Paiement par carte de débit accepté sur place pour paiement du solde, mais non admissible pour le dépôt de sécurité.



POLITIQUE D'ANNULATION et/ou DE MODIFICATION DE RÉSERVATION

Chalet de 13 personnes et moins :

À plus de 30 jours avant l'arrivée :	
▪	Frais d'annulation de 100\$ + taxes non remboursables.
▪	Possibilité de changer de date et/ou de chalet selon les tarifs en vigueur.
À moins de 30 jours avant l'arrivée :	
▪	Le dépôt versé est non remboursable.
▪	Aucune possibilité de changer de date et/ou de chalet.

Chalet de 14 personnes et plus :

À plus de 60 jours avant l'arrivée :	
▪	Frais d'annulation de 250\$ + taxes non remboursables.
▪	Possibilité de changer de date et/ou de chalet selon les tarifs en vigueur.
À moins de 60 jours avant l'arrivée :	
▪	Le dépôt versé est non remboursable.
▪	Aucune possibilité de changer de date et/ou de chalet.

NB : Aucuns frais d'annulation ne sont applicables advenant une annulation dans les 24 heures suivant la prise de la réservation.

Motifs d'annulation : *Au Chalet en Bois Rond* se dégage de toute responsabilité survenant à une annulation et ce peu importe la raison et/ou le motif : conditions météorologiques, panne électrique, conditions routières, catastrophes naturelles, maladie, décès, ou autres.

Au Chalet en Bois Rond ne peut pas être tenu responsable d'une possible **coupure de courant d'Hydro-Québec ou du service résidentiel TELUS (télévision, Internet)** pendant votre séjour. Le site d'*Au Chalet en Bois Rond* étant en pleine nature, certaines installations sont non-fonctionnelles lors d'une panne d'électricité ou lors d'interruptions de services non prévues. Si tel est le cas, nous ferons de notre mieux pour diminuer les inconvénients reliés à ce(s) imprévu(s). L'entière responsabilité d'une coupure de service d'électricité est attribuable à Hydro-Québec et une panne de services télévisuels et Internet est attribuable à TELUS, et donc, *Au Chalet en Bois Rond* ne peut pas assumer les conséquences des possibles inconvénients.



AU CHALET EN BOIS ROND

CONDITIONS DE LOCATION

Le non-respect de ces conditions engendrera des frais supplémentaires et/ou l'expulsion sans remboursement. La pénalité est fixée selon le cas.

Ceci est votre préavis.

Heure d'arrivée et de départ

Arrivée : À partir de 16h00 ***Pour le chalet l'Étincelle : 17h00.**

Départ : Au plus tard à 12h00 (midi)

** Entre le 23 juin et le 6 septembre : L'heure d'arrivée pour les chalets d'une capacité de 14 personnes ou plus est à partir de 17h00.*

Arrivée hâtive et départ tardif – service payant (\$)

Sur disponibilité et autorisation préalable, confirmé dans les 72 heures avant votre arrivée seulement. *Au Chalet en Bois Rond* se garde le droit de refuser une arrivée hâtive ou un départ tardif selon les opérations en cours.

Consignes de départ

- Ramasser tous les déchets et le recyclage à l'intérieur et à l'extérieur et les déposer dans les poubelles extérieures du chalet.
- Balayer les planchers au besoin.
- Nettoyer et ranger la vaisselle propre et les accessoires et meubles (intérieur et extérieur) à leur endroit d'origine et nettoyer le BBQ au fur et à mesure de l'utilisation.
- Fermer les lumières, les fenêtres et barrer la porte en quittant.
- Remettre les clés à l'accueil au départ.

Objets perdus/oubliés

Au Chalet en Bois Rond n'est pas responsable des objets perdus/oubliés ou volés dans un chalet et/ou dans les aires publiques du Village. Seuls les objets jugés de grande valeur seront gardés pour une durée de 7 jours maximum. Des articles tels que des oreillers, des vêtements, des bijoux, des équipements informatiques (tel un chargeur cellulaire) ou l'article préféré de bébé (doudou), pour ne citer que ces exemples, ne sont pas jugés de grande valeur.

Il est de votre responsabilité de venir chercher les objets réclamés/trouvés ou d'engager une compagnie de transport pour le(s) récupérer, et ce dans un délai de 7 jours. Il n'y a pas de service d'entreposage sur les lieux.



CONDITIONS DE LOCATION – Suite...

FEUX D'ARTIFICES et/ou **LANTERNES VOLANTES** (sky lantern) **INTERDITS en toute circonstance**. Pénalité systématiquement applicable. Possibilité d'expulsion sans remboursement.

FEUX DE CAMP extérieurs possibles selon l'indice de dangerosité émis par la SOPFEU. Informez-vous à l'accueil de la possibilité de faire des feux de camp. Utiliser uniquement les foyers extérieurs prévus à cet effet. Feu excessif interdit. Pénalité systématiquement applicable si non-respect de l'indice des feux émis par la SOPFEU.

NOMBRE DE PERSONNES AUTORISÉES : Il est interdit d'excéder la capacité maximale du chalet affichée sur le site Internet d'*Au Chalet en Bois Rond*. Ce dernier se réserve le droit de faire des inspections au chalet sans préavis et de charger à votre compte les personnes supplémentaires non déclarées. Il est de votre responsabilité d'aviser *Au Chalet en Bois Rond* si vous augmentez le nombre d'invités prévus à la réservation d'origine.

FÊTES VARIÉES, BRUITS EXCESSIFS, MUSIQUE, ETC.

Si vous tenez une réception au chalet, avec ou sans visiteurs, de jour comme de nuit, certaines conditions s'appliquent. Veuillez nous aviser dans les plus brefs délais afin de connaître vos droits et nos tolérances. Possibilité d'amende, d'expulsion et/ou d'interdiction d'accès au site/chalet sans remboursement.

COUVRE-FEU À 22 HEURES : Une plainte qui nécessite un dédommagement au plaignant sera à vos frais. La musique extérieure est interdite en tout temps.

CAMPING et/ou **CHAPITEAU INTERDIT** : Il n'est pas permis d'installer de tente, tente-roulotte, roulotte, VR, camion-restaurant, chapiteau, jeu gonflable ou tout autre article de ces catégories sur les terrains des chalets.

NON-FUMEUR : Tous les chalets et le Pavillon de l'Espace Plein Air sont non-fumeurs. Amende systématique de 500\$.

TABLE DE BILLARD : Il est interdit de déplacer la table de billard. Cet article volumineux et lourd peut s'endommager ou endommager d'autres équipements tels que les planchers. Une amende de 500\$ sera appliquée suivant le non-respect de cette consigne.



CONDITIONS DE LOCATION – Suite...

NOURRIR LES CANARDS EST INTERDIT : Pour la protection de la faune et de l'environnement, ne donnez pas de nourriture aux canards.

ACTIVITÉS ET LOCATION D'ÉQUIPEMENTS : Vous êtes responsables d'utiliser les équipements et services connexes avec diligence. Tout bris d'accessoires et d'équipements sera à vos frais. Le retour des équipements au Pavillon de l'Espace Plein Air est requis, ne pas laisser les articles dans les chalets. Les frais sont établis selon le cas.

EMBARCATIONS NAUTIQUES: *La sécurité est primordiale. Le port de la veste de flottaison est obligatoire en tout temps. Voir page 12 pour la fiche de sécurité nautique complète reliée à l'utilisation d'une embarcation nautique en chalet.*

Il est strictement interdit d'amarrer et d'utiliser vos embarcations personnelles sur les lacs du Village. Aucun moteur n'est autorisé. Un débarcadère à la rivière Ste-Anne est accessible pour tout type d'embarcation. Un moteur 9 forces maximum est autorisé à la rivière seulement. Les lois provinciales s'appliquent à la rivière Ste-Anne. La quiétude des résidents riverains des lacs et de la rivière doit être respectée en tout temps. Location d'embarcation nautique sur place. Renseignez-vous à l'Espace Plein Air.

PÊCHE : Lac des Loutres : un droit de pêche privé est requis. En vente à l'Espace Plein Air. Autres lacs : Interdit. La Rivière : le permis de pêche provincial et les lois provinciales s'appliquent. Permis provincial en vente dans les points de service à proximité (non disponible sur place).

BAIGNADE : Sans surveillance. Veste de flottaison obligatoire. L'eau de nos lacs est soumise à des tests de qualité tous les ans.

MOTONEIGE et VTT : Il est strictement interdit de circuler sur les terrains des chalets, les sentiers pédestres, de raquettes ou de traîneaux à chiens, ni sur les lacs. Vous devez respecter les signalisations routières, rester sur les chemins principaux du Village ou accéder aux sentiers fédérés du club de motoneige. Location de motoneiges et d'équipement sur place. Renseignez-vous à l'Espace Plein Air.

Être âgé de 21 ans et plus pour louer un chalet. Au minimum 1 adulte de 21 ans et plus doit être sur place en tout temps lors du séjour.



CONDITIONS DE LOCATION – Suite...

ANIMAL DE COMPAGNIE

Les chiens sont acceptés dans certains chalets seulement, et ce avec frais applicables. Vous devez en aviser le personnel lors de la réservation ou avant votre arrivée.

- Les chiens doivent avoir les griffes taillées.
- Les excréments doivent être ramassés en tout temps et en tout lieu que ce soit au chalet ou dans les aires publiques (intérieur-extérieur).
- Il est interdit de laisser un animal sans surveillance à l'intérieur du chalet.
- L'utilisation de la cage est requise.
- Éviter les aboiements excessifs.
- Les animaux doivent être maintenus attachés en tout temps sur le terrain du chalet et dans les lieux publics.
- Un maximum de 2 chiens est accepté par chalet.

Responsabilités :

Tout animal dans le chalet sera sous la responsabilité du locataire.

Les dommages causés par un animal à l'intérieur ou à l'extérieur des chalets vous seront facturés.

Prenez note que des employés d'*Au Chalet en Bois Rond* peuvent se présenter au chalet sans préavis. Merci de maintenir vos animaux attachés afin d'éviter des situations incontrôlables et susceptibles de blesser quelqu'un, peu importe le tempérament habituel de votre animal.



RÈGLES D'UTILISATION DU SPA

IL EST DE VOTRE RESPONSABILITÉ D'UTILISER CE SERVICE AVEC SOIN ET DE BIEN SUIVRE LES CONSIGNES. UN NON RESPECT DES CONSIGNES POURRAIT VOUS EMPÊCHER D'UTILISER LE SPA À VOTRE CONVENANCE ET CE SANS COMPENSATION ET VOIRE MÊME À VOS FRAIS (\$).

UTILISATION, HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

1. Prendre une douche sans savon AVANT l'utilisation.
2. NE VERSER AUCUN PRODUIT de toutes sortes dans le spa.
3. Aucune nourriture n'est acceptée. Seules les boissons sont tolérées. Utiliser uniquement des verres de plastique ou des canettes. Hydratez-vous souvent.
4. Pour les gens ayant des problèmes de peau ou maladies diverses, suivre les conseils de votre médecin avant l'utilisation.
5. Ne pas retirer les réservoirs de produit nettoyant.
6. Suivre les consignes d'ouverture et de fermeture du couvercle du spa comme indiqué sur l'affiche accrochée à même le couvercle pour éviter un accident ou un bris (\$).
7. Maintenir le couvercle du spa fermé, lorsque non utilisé afin d'éviter l'évaporation des produits nettoyants.
8. Il est conseillé de ne pas dépasser un maximum d'une (1) heure de baignade.

SYSTÈME DE CONTRÔLE

1. Le spa est prêt à l'emploi dès votre arrivée et la température est préétablie selon la saison. Nous vous conseillons de laisser la température telle quelle afin d'éviter des inconforts ou l'inefficacité des produits nettoyants.
2. Le clavier est le système de contrôle du spa (ordinateur). Une déprogrammation peut rendre le spa non fonctionnel, et ce sans compensation. Utiliser uniquement les boutons de jets/bulles/lumières lors de l'utilisation.
3. Si vous désirez contrôler la température, faites-le avant l'utilisation. Ainsi, vous éviterez de déprogrammer le spa et de le rendre non fonctionnel sans compensation.
4. Aviser vos enfants d'être vigilants lors de l'utilisation, ils aiment beaucoup appuyer sur les boutons et cela n'est pas sans conséquence.

Notre équipe d'entretien des spas fait des vérifications au minimum tous les 2 jours, et ce sans préavis.



Nom du client :

Nom du chalet :

Dates du séjour :

Numéro de séjour :

Je m'engage, pendant toute la durée de ma location, à :

- Respecter les conditions de location, les règlements divers, les consignes, les modalités de paiement, les modalités de dépôt de sécurité ainsi que la politique d'annulation/modification qui sont prévus aux pages précédentes;
- Utiliser avec prudence et diligence le chalet, son terrain, son contenu, ses équipements et son matériel que ce soit au chalet, sur son terrain et/ou sur les lieux publics d'*Au Chalet en Bois Rond*;
- Déclarer tout bris et/ou vol qui surviendrait pendant ma location;
- Remettre, à la fin de ma location, les lieux loués dans l'état de propreté exigé dans les consignes de départ;
- Payer les frais encourus par le non-respect de mon engagement et/ou à dédommager toute autre personne qui subirait des dommages et/ou inconvénients pendant ma location. Je m'engage à prendre fait et cause pour *Au Chalet en Bois Rond*, et à tenir ceux-ci indemnes de toute réclamation;
- À respecter, au nom des personnes à qui j'ai permis ou toléré l'utilisation du chalet et en mon nom personnel, les conditions de location ainsi que les consignes avec toutes les modalités inscrites aux pages du présent document.

Advenant une infraction, le dépôt est conservé pendant la période de gestion de mon dossier. Une fois le dossier réglé, le montant de la pénalité sera encaissé sur ma carte de crédit et une copie de la facture et du reçu me seront envoyées sur demande. Si le montant du dépôt s'avère insuffisant, j'autorise *Au Chalet en Bois Rond* à débiter sur ma carte de crédit tout excédent pouvant couvrir entièrement les dommages.

Je reconnais avoir reçu et lu le *Contrat de location de chalet* envoyé avec ma confirmation de réservation par *Au Chalet en Bois Rond*.

Signature

Date



COMMODITÉS ET SERVICES OFFERTS

INCLUSIONS

Automatiquement inclus avec toute location de chalet.

Literie, oreillers, une serviette et une débarbouillette par personne.

Linge de table, linge à vaisselle, savon à vaisselle, papier hygiénique, mouchoirs, essuie-tout et savon à main. BBQ (4 saisons) avec propane et ustensiles de cuisson.

Cuisine entièrement équipée : Vaisselle, ustensiles, plats de cuisson, casseroles, plats à fondue chinoise (combustible non inclus), nappes.

Équipement extérieur estival : ensemble patio ou table de pique-nique.

Foyer pour feu de joie : 1 sac de bois de chauffage et 1 paquet de bois d'allumage vous sont offerts gracieusement pour votre premier feu (intérieur ou extérieur). Les sacs additionnels seront à vos frais.

Fibre optique offrant les services Internet (Wi-Fi), de télévision et de téléphonie. Le réseau cellulaire n'est malheureusement pas optimal dans notre Village.

Accès à l'*Espace Plein Air* du Village à compter de 13h00 le jour de l'arrivée. Les équipements sportifs de l'*Espace Plein Air* sont offerts à la location.

ESPACE PLEIN AIR

NOUVEAU! L'Espace Plein Air avec son nouveau Pavillon des activités est le lieu de rassemblement pour les activités offertes dans le Village *Au Chalet en Bois Rond*.

Inclus avec votre location : l'accès à la plage publique, au terrain de volleyball, à la zone de pique-nique, à la glissade sur tube, à la patinoire et l'anneau de glace, aux sentiers pédestres et/ou de raquette et aux chemins aménagés.

Activités complémentaires (\$) : pêche estivale, embarcations nautiques diverses, location de vélos à roues surdimensionnées (fatbike), cani-trottinette, trottinette des neiges, pêche sur glace, traîneau à chiens, motoneige, location d'équipements d'hiver (raquettes, patins, bâtons de hockey).



SERVICE TRAITEUR – REPAS EN CHALET

Chef en chalet, buffet chaud ou froid au goût du jour, cocktail dînatoire, repas prêt-à-cuire, menu gastronomique et bistro sur-mesure, etc. Demandez et nous saurons répondre à vos besoins. Un service traiteur en chalet vous permettant de savourer des repas variés pour tous types d'événements. Réservez votre repas à l'avance. Quantités limitées. Certaines conditions peuvent s'appliquer.

ÉVÉNEMENTS VARIÉS EN CHALET

Les groupes corporatifs, familiaux, mariages et autres sont bienvenus. Avec notre expertise en événements, notre équipe saura combler vos attentes et rendre vos événements uniques et mémorables. Réservation requise. Sur disponibilité. Certaines conditions peuvent s'appliquer.

LA CABANE FESTIVE

Des produits d'érable artisanaux faits sur place qui sauront combler tous les becs sucrés! Une grande variété de classiques vous est proposée à l'année. En saison, laissez la tradition vous reconforter avec les repas de cabane à sucre. Notre cabane événementielle typique pourra rendre votre soirée de groupe festive à souhait! Réservation requise. Sur disponibilité. Certaines conditions peuvent s'appliquer.

BOUTIQUE SOUVENIRS ET ÉPICERIE

Des produits locaux et spécialisés complètent bien notre offre de services. Une grande variété de bières de microbrasserie locale et québécoise saura aussi satisfaire les amateurs.

Côté boutique, des souvenirs aux accents authentiques, traditionnels et modernes sauront autant combler votre garde-robe que votre décor. Cartes-cadeaux disponibles.

HORAIRE - SERVICE À LA CLIENTÈLE

N'hésitez pas à contacter la réception en tout temps lors de votre séjour chez nous afin de répondre à vos besoins et ainsi vous offrir la plus belle des expériences.

Un service **d'urgence** est à votre disposition durant les heures de fermeture. Téléphonnez au 418-410-1522. Pour des services médicaux d'urgence, composez le 9-1-1. L'Hôpital Régional de Portneuf à St-Raymond est accessible à moins de 10 minutes.



SÉCURITÉ EMBARCATION NAUTIQUE EN CHALET

Les activités nautiques en milieu naturel comportent des risques, dont plusieurs peuvent mener à la noyade. Sur l'eau, dans l'eau ou près de l'eau, la préparation et la prévention sont les clés d'une expérience agréable et sécuritaire. Votre sécurité est la priorité!

AVANT DE PARTIR, vérifiez l'état des vestes de flottaison et la trousse de navigation (pour les embarcations à la rivière seulement) obligatoires fournis. Avisez un préposé si celles-ci semblent incomplètes ou défectueuses, nous vous la remplacerons. Vérifiez la météo et habillez-vous adéquatement pour la saison. Informez un proche de votre sortie et la durée prévue. Partir seul n'est pas prudent.

SUR LE TERRAIN, notez le numéro à composer en cas d'urgence et la marche à suivre pour les zones sans réseau cellulaire. Portez votre VFI (veste de flottaison individuelle) en tout temps : sur l'eau, dans l'eau et aux abords des plans d'eau. Respectez vos limites et vos connaissances. En cas de météo instable et/ou conditions qui rendent la navigation difficile, regagnez la rive.

Prévenez la fatigue!

- Restez près des berges
- Prenez régulièrement des pauses
- Lorsque possible, partez à contre-courant ou avec un vent de face et revenez avec le courant ou avec un vent de dos

AU RETOUR, informez un préposé de tout bris ou élément potentiellement dangereux observés lors de la balade.

Équipement légalement requis par TRANSPORT CANADA :

- VFI de la bonne taille et trousse de navigation (à la rivière)

Équipement recommandé : sac étanche pour vos articles, vêtements adaptés à la saison, souliers fermés avec semelles adhérentes, selon la météo; casquette ou tuque et gants, téléphone chargé à 100% dans un étui étanche, carte des lieux, eau, lunettes de soleil et crème solaire, insectifuge, sac à déchets.